



**Institut Français de la Mer**  
**Procès-verbal de l'Assemblée générale**  
**du 22 mai 2019 (exercice 2018)**

L'Assemblée générale de l'Institut français de la mer (IFM) s'est tenue le mercredi 22 mai 2019, 47 rue de Monceau Paris 8ème, selon l'ordre du jour transmis avec la convocation en date du 8 mai 2019.

Compte tenu des membres présents (20) et des pouvoirs (30) envoyés au Président, aux membres du bureau et aux différents participants, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président, Eudes Riblier ouvre la séance à 11 heures.

Il rend hommage à la mémoire du vice-amiral François Pézard, administrateur de l'Institut et rédacteur en chef de la Revue Maritime, décédé deux semaines plus tôt. Il souligne la considérable contribution que F. Pezard a apportée en assurant depuis des années la publication de la Revue et en participant activement aux travaux de l'IFM. Il rappelle le mélange de force de conviction et de gentillesse avec lesquelles il défendait des points de vue réfléchis, argumentés et insensibles aux modes. Le Conseil marque une minute de silence.

**1. Le Procès-verbal** de la réunion du 4 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

**2. Rapport Moral**

**2-1 Compte-rendu d'activité des comités locaux**

**2-1-1 Comité Ile-de-France**

Alain Genty indique que les années se suivent et -hélas- se ressemblent : le comité vieillit et les départs ne sont pas remplacés.

Néanmoins, les actions de présentation des métiers de la mer ont été maintenues dans les établissements scolaires à un niveau acceptable, principalement grâce à Jean-Louis Pernollet, aidé par un petit noyau de fidèles.

Qu'ils en soient remerciés.

Si personne ne vient assurer la relève dans un délai raisonnable, il faudra envisager une autre formule que celle d'un comité plus ou moins fantôme...

Eudes Riblier remercie Alain Genty pour la persévérance de son action et souligne l'importance des interventions dans les collèges et lycées : ces présentations sont à l'origine de vocations maritimes, de nombreux jeunes ignorant la diversité des métiers possibles.

### **2-1-2 Comité Manche Est – Mer du Nord**

Le Président accueille Serge Carlot et le remercie d'avoir accepté de prendre la présidence de ce Comité, dont l'activité à peine débutante avait été mise en sommeil par le décès de Gildas Tual.

S. Carlot prend des contacts avec des acteurs de secteurs maritimes variés et commence à constituer le noyau autour duquel ce Comité pourra redémarrer ses activités. Il reçoit un accueil favorable. Les coordonnées des membres que G. Tual avait regroupés lui seront fournis, ainsi que divers documents concernant le fonctionnement de l'IFM.

### **2-1-3 Comité Estuaire de la Seine**

En l'absence de C. Sayaret, JL Fillon rappelle que ce Comité qui comporte une cinquantaine de membres et a pour objectif de faire partager la passion du maritime à la population locale. Pour cela, il organise des conférences bien suivies ainsi que des rencontres (ciné débat) et des déplacements. Il participe aux événements maritimes locaux, tels que les fêtes de la mer

Avec la disparition de la maison des gens de mer le Comité se heurte à un problème de lieu pour ses réunions et conférences.

### **2-1-4 Comité Bretagne occidentale**

Le comité Bretagne occidentale fort de 50 membres à jours de leur cotisation est très bien implanté dans le tissu maritime brestois. Il bénéficie du soutien du Technopôle et de la CCI. Il organise des rencontres sur des thèmes variés.

Il a remis en 2018 le Prix de l'IFM local à la BD « Fortune de Mer ».

Il s'est fortement engagé pour donner de la visibilité à l'Institut lors des Assises de l'économie maritime, en particulier en préparant un numéro spécial de la Revue Maritime et en assurant sa diffusion durant le congrès. Il a aussi, à cette occasion organisé la remise du prix IFM à Jean-Paul Alayse et Eric Hussenot, lors d'une manifestation en présence des autorités locales.

Aujourd'hui, le comité se mobilise, avec d'autres associations pour préparer les fêtes maritimes de Brest 2020 en réfléchissant à quelques activités à mettre en œuvre.

Le comité prépare pour cette échéance un ouvrage collectif sur le rôle du port de Brest dans les grandes explorations maritimes et la création de l'Académie de Marine.

Le Président remercie Michel Morvan pour son animation du Comité et tout particulièrement pour tout le travail réalisé à l'occasion des Assises en novembre dernier : accueil des membres de l'IFM et, en amont, mobilisation des acteurs régionaux pour l'élaboration du numéro spécial de la Revue sur Brest.

Ce numéro 514 démontre le renouveau qu'ont connu les activités maritimes de la pointe de la Bretagne en quelques décennies. A l'image d'un arsenal militaire en attrition s'est substituée celle de la vitalité d'activités bleues d'éducation, de recherche, d'innovation, d'activités de pointe, d'une économie maritime vivante et tournée vers l'avenir. Une révolution qui donne confiance sur le potentiel qu'offre une vision tournée vers la mer.

### **2-1-5 Comité Bretagne Sud**

Bernard Claverie, qui n'a pu se libérer pour ce Conseil, rencontre de grandes difficultés pour réunir un Comité actif : la reconstitution d'une équipe diverse et motivée est nécessaire pour retrouver le dynamisme passé de l'IFM en Bretagne Sud.

### **2-1-6 Comité Pays de la Loire**

Le fonctionnement du Comité reste conforme à ses actes fondateurs, le nombre de membres se maintient. Nous sommes à ce jour 45 membres.

Notre Comité est reconnu grâce à trois grands domaines d'actions :

#### **1- Un cycle de réunions/conférences mensuelles (9 à 10 par an) :**

Nous utilisons à moindre coût la « Maison de la Mer » site de la Fédération Maritime de Nantes dont le comité est membre fondateur. Ce cycle est construit en décembre pour notre A.G. locale puis inscrit sur le site internet de l'IFM. Nos conférences concernent des sujets d'actualité relatifs aux différentes marines. (Bilan et avenir du GPMNSN par le Président du Conseil de Surveillance, Les éoliennes des îles d'Yeu et de Noirmoutier, la synthèse des actions de l'Assemblée Régionale Mer et Littoral (ARML), l'architecture navale nantaise, les évolutions de l'antenne locale de l'ENSM etc.). L'assiduité des auditeurs est de 40 personnes environ à chaque conférence. Les élèves de l'ENSM y sont invités permanents, leur taux de présence est fonction des sujets proposés.

#### **2 – La création ou la participation à des événements maritimes :**

Les principales participations 2018 et 2019 du comité ont été :

- les rencontres du « Propeller Club »,
- la venue à Nantes de « *l'Hermione* » et du « *Belém* »,
- une présence constante à l'Assemblée Régionale de la Mer et du Littoral (ARML) sorte de « Parlement de la Mer » piloté par le conseil régional dont un des objectifs est de valider les conclusions du document stratégique de la façade Atlantique Nord-Manche Ouest, rédigé par la direction interrégionale des Affaires Maritimes,
- la communication sur l'exposition « La mer XXL » prévue en juillet 2019.

Ces événements auxquels sont conviés des responsables politique et économique de la région lui permettent d'être mieux connu et apprécié.

#### **3- Nos autres activités :**

Les journées du patrimoine à la Maison de la Mer nous permettent de présenter l'IFM et son comité local.

Toutes les occasions offertes par la Marine à Nantes ou à Saint-Nazaire, les visites d'entreprise (une à deux par an) nous permettent de rayonner et de mieux faire connaître les

possibilités du bassin ligérien.

La cohésion et la dynamique des membres du comité tiennent, comme pour les années passées, sur un petit nombre de personnes (3 à 4) qui s'investissent du mieux qu'ils peuvent.

#### 4- Relations avec le siège :

La disparition brutale de l'amiral François Pézard a fortement attristé le comité, ses qualités humaines, son sens du dialogue vont nous manquer ; son départ est une grande perte pour la Revue Maritime.

Les soucis financiers de notre association sont entendus par tous les membres, la réactivité du siège pour faire face à ces problèmes montre sa détermination et rassure un peu les sociétaires. Les solutions recherchées par Paris sont suivies avec grand intérêt.

Merci pour les échanges rapides et efficaces qui ont permis de conserver des adhérents difficiles à convaincre.

Les facilités d'accès aux assises de l'économie de la Mer sont appréciées, elles facilitent notre recherche de conférenciers.

### **2-1-7 Comité Charente Maritime**

Le Comité est en cours de constitution sous l'autorité d'Henri Masse, ancien Préfet de Charente-Maritime.

### **2-1-8 Comité Occitanie**

Le Comité a enregistré au cours des derniers mois 10 nouvelles adhésions portant à 65 le nombre de ses membres.

Le moment fort de l'exercice s'est situé à Pâques 2018 pour la grande manifestation « Escale à Sète » au cours de laquelle l'Hermione a fait escale pendant 9 jours avant de faire route sur Toulon. 350.000 visiteurs sont venus à Sète pour cette manifestation, la plus importante de méditerranée.

Les réunions du comité se tiennent tous les deux mois à la maison de la Mer à Sète mise à disposition par la Région.

Un ou deux intervenants IFM ou extérieurs à chaque réunion sur des sujets très divers : projet d'un campus université de la Mer à Sète ; présentation de la Route du Liban ; les effets du changement climatique sur le littoral d'Occitanie ; expérience de navigation avec des jeunes en difficulté ; la collision de deux cargos au large du Cap Corse ; projet d'île en baie d'Aigues Mortes ; la pollution des plastiques en méditerranée.

Par ailleurs des interventions sur la Pêche et le SRADDET au Salon du Littoral et au parlement de la Mer sur différents sujets...

Notre Comité reste très impliqué dans le soutien de la « Route du Liban » association dirigée de main de maître par Jean-Marie Vidal, membre de notre Comité. « Naviguer pour les minorités du Liban » : il s'agit d'un rallye maritime, lien de solidarité, entre Marseille et Beyrouth, rassemblant 32 voiliers dont le départ est programmé le 15 juin de Marseille pour une arrivée au Liban le 10 juillet. Des escales sont prévues en Corse, aux Lipari, en Crète et à Chypre. Cette navigation au bénéfice de la cause des chrétiens et des minorités du Liban a pour but de marquer les liens historiques, culturels et d'amitié qui unissent ces deux

extrémités de la Méditerranée. Le bénéfice de cette action sera reversé à des œuvres caritatives et humanitaires en soutien aux enfants et aux populations déplacées. Chaque bateau embarquera outre des dessins d'enfants préparés par nos jeunes pour les enfants du Liban, des produits de première nécessité pour distribuer à l'arrivée par les ONG locales.

Le Comité ne participe pas cette année à la préparation des Assise de la mer mais organisera la veille une visite du port de Sète avant de rejoindre Montpellier.

Les cotisations sont toujours lentes à entrer et les relances sont nombreuses, c'est habituel.

Le Président remercie vivement Marc Chevallier pour son action à la tête du Comité et le félicite tout particulièrement pour la visibilité donnée aux actions de l'IFM à travers d'Escale Bleue, cet ensemble de conférences qui donne sa dimension économique et environnementale à Escale à Sète : un travail considérable et tout à fait remarquable.

### **2-1-9 Comité Marseille-Fos-Calanques**

Notre Comité se transforme, Certains ont quitté le navire, mais d'autres nous rejoignent. Il a perdu (provisoirement, nous l'espérons) quelques membres, mais de manière globale il se rajeunit avec de nouveaux adhérents.

Si un peu plus de 45 membres sont inscrits à notre comité seuls 25 sont à jour de cotisations. Beaucoup de nos adhérents se partagent entre plusieurs associations souvent de la même veine maritime.

Chacun se croise au hasard des réunions et aux manifestations maritimes locales, parfois l'étiquette IFM n'est pas la seule, mais l'objectif est le même et s'articule autour de la mer.

Suite à un accord tacite entre les *Compagnons du Saga* et l'*IFM* nous avons avec le sous-marin Saga, un totem qui attire. C'est à ses flancs, ou dans l'une des salles, que depuis l'automne dernier nos réunions sont organisées.

En présence d'invités elles sont agrémentées par une présentation (plutôt qu'une conférence) donnée par l'un de nos adhérents.

Nous maintenons en vie le blog IFM Méditerranée mais le manque de matière se fait sentir. Les réseaux sociaux en ligne ont pris le dessus. Il faut du direct.

L'ambition de notre comité *IFM Marseille Fos Calanques*, en collaboration avec les *Compagnons du Saga* est de créer dans l'Espace Saga, un hangar chargé d'histoire, un lieu de rencontre de « merriens ».

Le projet fait son chemin et nous voyons à l'horizon, fin de cette année, le classement du hangar en ERP (Établissement pouvant recevoir du public) Ce classement ERP du hangar nous permettra d'agir auprès des jeunes, collégiens, lycéens et étudiants.

Nous envisageons une forme de « coordination » avec des associations ou entités représentatives du monde maritime, une réunion trimestrielle permettrait d'éviter, entre

autres, la concurrence d'évènements.

En vrac quelques évènements programmés : Manifesta 2020, quelques AG de sociétés ou associations, Lions, Rotary, journées du patrimoine, Septembre en mer, Téléthon. Tout cela permettra de présenter nos activités et nos actions.

Nous sommes en relation avec les musées de Marseille et particulièrement avec le Musée d'histoire de Marseille pour créer à l'Espace SAGA un lieu de rencontre maritime délocalisé.

Nous travaillons déjà en parfaite harmonie avec les comités méditerranéens, mais nous devons encore renforcer nos actions communes, c'est le seul moyen d'obtenir des aides auprès d'organismes privés ou d'organismes publics

Nous souhaitons également plus de contacts avec les comités régionaux hors Méditerranée, mieux se connaître semble souhaitable.

Il faut transmettre, agir auprès des jeunes est une nécessité. Nous devons renforcer nos actions auprès d'associations prêtes à relayer le message.

A partir de septembre nous devrions accueillir un jeune du service civique qui partagerait pendant 6 mois son temps entre « les Compagnons du Saga » et l'IFM Marseille Fos Calanques » 25 heures par semaine.

Marseille n'est pas une ville de marins mais notre Comité fait tout pour renforcer le lien entre tous ceux qui s'intéressent à la mer.

Eudes Riblier remercie Michel Bourhis pour l'animation de son Comité et pour la dynamique créée par les liens avec les Compagnons du Saga : L'IFM Marseille-Fos-Calanques nous ouvre ainsi une porte tout à fait remarquable sur le monde sous-marin.

## **2-1-10 Comité Toulon-Provence-Corse**

L'Activité du Comité a été constante durant toute la période de Juin 2018 à Juin 2019  
Nos rencontres mensuelles se déroulent avec à l'esprit la valorisation des objectifs de notre Institut.

Nous participons à la vie maritime de la Rade : participation aux activités du Propeller club de Marseille et aux réunions sur les OIR du Conseil Régional (Maritime, Navale et Plaisance) ; étroite collaboration avec l'Union Maritime de la Rade de Toulon avec laquelle nous avons, en commun, le 24 Janvier, organisé une cérémonie des vœux très réussie - tout le monde Maritime de Toulon était présent - ; création d'une Fédération des associations Mer ; participation à la réunion du Cluster Yachting de Monaco. (Notre ami Jean Louis BISSUEL représente régulièrement notre comité à ces manifestations) ; nouveaux contacts avec la FMES

Trois membres de notre comité siègent au conseil d'exploitation des ports de l'Agglo.

Jean Louis Bissuel travaille sur les sollicitations du Conseil Maritime de Façade.

Nous participons à diverses manifestations du monde la Mer : Musée de la Marine (Exposition DEPARDON), inauguration nouveau site de Monaco Marine, réunion de

L'AMCRE, colloque sur l'emploi maritime, Marina HIGH TECH à Marina Baie des Anges, collaboration avec le Pole Mer Méditerranée

Nos relations avec la Marine Nationale sont constantes et constructives. Elles permettent l'échange d'informations souvent fort intéressantes sur l'Action de l'Etat en Mer :

Nous soutenons « La route du Jasmin » et la « route du LIBAN » croisières organisées l'une et l'autre par des membres de l'IFM

Enfin c'est avec un réel plaisir que nous avons pu organiser à Ajaccio une rencontre IFM. Cette réunion inhabituelle s'est tenue à Ajaccio le 29 Mars. La préparation ne fut pas simple mais nous y sommes arrivés grâce au soutien de notre Ami Jean Pierre Audisio (Délégué IFM Corse) et de celui de la Mairie d'Ajaccio.

Monsieur Laurent Marcangeli maire d'Ajaccio a mis à notre disposition la salle du conseil municipal et nous a accueillis par un mot chaleureux, montrant la place importante de la mer dans sa vision du futur pour Ajaccio. La journée s'est terminée par une brillante conférence de Jean Louis Fillon dans la superbe bibliothèque Cardinal Fesch.

Nous collaborons au Blog « IFM Méditerranée » que nous vous engageons à consulter régulièrement.

Les Fiches documentaires ou d'informations diffusées cette année ont été au nombre de 7. Elles traitent des sujets d'actualité ou de thèmes qui touchent notre quotidien : Le détroit de Bab el Mandeb ; le marin de commerce en 2018 ; les enjeux de la mer Caspienne ; les Zones Exclusives en Méditerranée ; la route de la soie et l'expansion Chinoise ; les canicules océaniques ; la réglementation de la navigation maritime dans les Bouches de Bonifacio. Ces fiches sont rédigées pour la plupart par notre ami Gérard Gachot. La dernière a été écrite par Claude Ricci, pilote et Président de la SNSM d'Ajaccio

Elles reçoivent bien évidemment une diffusion interne mais, elles sont de plus en plus diffusées à de nombreux sympathisants de l'IFM et sont publiées sur le Blog « IFM Méditerranée ».

Notre comité se porte bien, nous avons recruté de nouveaux membres... Ils ont adhéré à nos valeurs et à nos objectifs.

L'assiduité des membres de notre bureau est bonne ce qui montre l'intérêt et la pertinence de nos échanges.

Nos liens avec les comités Méditerranéens sont amicaux et exemplaires. Cette cohésion valorise indiscutablement l'image de notre Institut en Méditerranée

Eudes Riblier remercie Jean-Yves Le Dreff pour ses multiples actions à la tête de ce Comité, le félicite en particulier pour le rôle joué par l'Institut vis-à-vis de la rade de Toulon. Il souligne que, du fait de leur grande qualité, les fiches documentaires sont également relayées sur le site de l'IFM et, pour la quasi-totalité, publiées dans la Revue Maritime.

Il tient également à saluer les actions du Comité au profit des jeunes du collège de La Marquisanne, que ce soit lors de l'escale de l'Hermione ou en organisant des visites de l'Ifremer : faire connaître la mer aux jeunes de ce quartier peu favorisé de Toulon est un cœur de nos missions.

## **2-2 Travaux et réflexions**

### **2-2-1 11 millions de km<sup>2</sup>, pour quoi faire ?**

Nous avons tenté de répondre à une question à quoi servent les 11 millions de km<sup>2</sup>. Nous

avons longtemps hésité entre la méthode d’approche spatiale et celle continentale. Doit-on considérer le ZEE exclusive au sens strict ou les eaux sous juridiction au sens le plus large possible ? C’est celle qui a prévalu.

Nous nous sommes lancés à des études par zones maritimes de commandement support de la Marine.

Au cours de nos travaux nous avons fait un travail très approfondi sur la Nouvelle-Calédonie grâce à une documentation importante fournie par Lionel Loubersac, ancien directeur de l’IFREMER dans le territoire et membre du Cluster Maritime local.

De même nous avons bénéficié du support de la Préfecture Maritime pour la Méditerranée, le matériel mis à notre disposition étant bien plus concis que celui dont nous disposions pour la Nouvelle-Calédonie.

Au bout de ce travail, nous avons une grille d’analyse, des conclusions partielles et des propositions.

Nous avons travaillé pour pouvoir rendre compte de ces travaux lors d’un colloque à l’automne au Sénat ou à la maison des océans. Cela permettait de joindre nos travaux à ceux menés sur l’Océan bien commun de l’humanité, la conception de souveraineté du droit de la mer s’ouvrant vers la préservation.

La négociation en cours à l’ONU sur la biodiversité au-delà des limites des juridictions nationales dite BBNJ comporte des aspects économiques et environnementaux, dont la mise en place d’AMP. Le débat porte en particulier sur la vieille opposition entre puissances maritimes à la conception très libérale de l’usage des mers et ceux à l’approche plus collective. La notion d’« Océan bien commun » que nous avons proposée dans un colloque en 2015 et que nous avons reprise avec Catherine Chabaud et Françoise Gaill au travers d’un Appel permet une vision renouvelée, en donnant la primauté de la responsabilité individuelle et collective sur les notions de liberté ou d’appropriation. Elle peut permettre de dépasser le débat sur les ressources marines qui sont patrimoine commun de l’humanité et sur celles qui sont appropriables.

### **2-2-2 Appel pour l’Océan, bien commun de l’Humanité**

Comme indiqué précédemment, l’IFM participe activement à l’Appel lancé autour de Catherine Chabaud en vue de faire reconnaître, tant par le grand public que de façon institutionnelle, l’Océan comme un bien commun de l’humanité, dont nous sommes tous, individuellement et collectivement responsables.

Les actions, portées par l’association Initiatives Bleues, cherchent en particulier à mobiliser les citoyens, au travers des réseaux sociaux et à l’occasion de manifestations telles que des départs de grandes régates (Course du rhum, Transat Jacques Vabres), où nous avons l’appui de coureurs, excellents relais vers le grand public. En parallèle, nous cherchons à mobiliser l’Etat (cabinet de Premier Ministre, MTES).

Nous cherchons également à être présents au Congrès de l’UICN (Union internationale pour la protection de la Nature) qui a lieu en France en juillet 2020 et lors des conférences internationales sur l’Océan. L’IFM est en particulier mobilisé pour continuer à approfondir la portée du concept et les façons de le traduire dans le droit international.

### **2-2-3 Participation à des groupes de travail extérieurs**

**INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER**

Association reconnue d’utilité publique – décret du 15 juin 1979

47, rue de Monceau – 75008 Paris – Tél. : 01 53 89 52 08 – [association.assifm@sfr.fr](mailto:association.assifm@sfr.fr)

L'IFM participe avec intérêt au groupe informel de la Haute Mer créé en 2011 par l'IDDRI et l'Agence des aires marines protégées, avec le support du SG Mer et de l'Ambassadeur chargé des Océans. Ce Groupe réunit deux fois par an les différentes parties prenantes intéressées par les questions relatives à la haute mer (ministères, établissements publics, représentants des secteurs économiques, des instituts de recherche et des ONG) dans le but de mettre en commun les connaissances et de débattre des enjeux liés à la conservation et la gestion durable de ce milieu.

Il constitue un lieu d'information important et permet de faire passer des messages et des idées sans tabous. Notre participation montre la crédibilité de l'IFM et nous permet de partager le fruit de nos réflexions sur la gouvernance de l'Océan.

## **2-3 Promotion de la mer et des activités marines**

### **2-3-1 Conférences**

Nous ne pouvons que nous féliciter des Mardis de la Mer, co-organisé avec le Centre d'Etudes de la Mer de l'Institut Catholique de Paris. Nous avons depuis un peu plus d'un an un public plus nombreux et plus diversifié, composé d'étudiants pour un tiers, d'habitues liés de près ou de loin au monde maritime pour un autre tiers et de personnes attirées par le thème propre à chacune par nos conférences pour le dernier tiers : chaque Mardi réunit plus de 250 participants, chiffre toujours en augmentation, ce qui est très encourageant.

### **2-3-2 Plateforme Océan et Climat**

L'IFM est membre de la Plateforme depuis sa création, nous participons à toutes ces actions. Elle a eu un rôle fondamental dans la décision prise par le GIEC d'un rapport sur l'Océan et la cryosphère. C'est là aussi un lieu d'échange fructueux avec les ONG, les administrations et les organismes internationaux et régionaux.

### **2-3-3 Soutien**

L'IFM apporte son soutien à un certain nombre d'initiative qui entrent dans le champ de son objet « faire connaître et aimer la mer », dont le Forum des métiers de la mer, journée organisée chaque année à Paris par l'Institut Océanographique de Monaco

## **2-4 Prix IFM**

A la suite des échanges lors du Conseil de l'année dernière, le Bureau a renouvelé le règlement du prix IFM :

« L'IFM décerne chaque année le « Prix de l'Institut Français de la mer » à une personne physique reconnue pour son action en faveur de la connaissance, de la protection, du développement ou du rayonnement de la mer ou des activités marines.

Le prix peut être partagé pour récompenser des personnes ayant œuvré conjointement.

Les candidatures seront examinées en particulier à la lumière des valeurs traditionnelles du monde maritime : humilité et solidarité, courage et endurance, simplicité et vérité, responsabilité. »

Le Prix IFM 2018 a été attribué à Jean-Paul Alayse et Éric Hussenot, chercheurs qui depuis 30 ans sont les concepteurs scientifiques et les responsables d'Océanopolis. Comme précisé dans le compte-rendu du Comité Bretagne occidentale, ce Prix a été remis en décembre dernier, à Brest, à l'occasion des Assises de l'économie de la mer 2018.

Le Président lance un appel à candidatures pour le prix 2019.

## **2-5 Revue maritime**

François Pezard nous a quittés, après avoir fait un travail remarquable en qualité de rédacteur en chef de la Revue Maritime. Jusqu'au bout il a œuvré pour essayer de publier le numéro 514, hélas, il n'a pas pu aller plus loin.

Nous sommes en train de récupérer les articles pour permettre une publication de ce numéro d'ici l'été.

Nous avons à présent besoin de mettre en place une nouvelle organisation pour assurer la publication de la Revue.

Jean-Pierre Laroche de Roussane qui vient de quitter l'inspection du Commissariat des armées, a accepté de prendre la fonction de Rédacteur en chef de la Revue à compter du numéro 515 : nous l'en remercions très vivement

## **3. Rapport financier de l'exercice et budget 2019**

### **3-1 Résultat 2018**

Mme Gareau du cabinet IGECA présente les résultats de l'exercice 2018. Ils sont en déficit, avec une perte de 5270 €, après un bénéfice d'environ 2000 € en 2016 et 2017

En fait la perte aurait été de 10 000€ si nous n'avions pas eu 4.500 € de produits exceptionnels

Cette perte s'explique par :

- l'arrêt d'une contribution de 15.000 € du Cluster : droits d'auteur sur la brochure. En contrepartie partielle, le Cluster a repris à son compte la location de la photocopieuse pour un montant de 4 000€ par an.
- Une baisse de 5.000 € de la subvention défense pour la Revue Maritime

Pour retrouver une marge de manœuvre nous faudrait retrouver environ 10.000 € de recettes, certaines de nos ressources étant fragiles du fait du caractère à long terme des actions que nous menons : ces actions sont reconnues très utiles, mais peu de structures ont des lignes budgétaires pour les soutenir.

### **3-2 Besoin d'amélioration de nos résultats**

Pour ce faire le Président appelle chacun à se mobiliser pour trouver des publicités et des abonnements pour la Revue maritime, ainsi que des soutiens à nos activités : nouveaux membres, dons, ...

Notre qualité d'association reconnue d'utilité publique permet la déduction des dons comme des cotisations.

### **3-3 Budget 2019**

Le bureau présente un budget modeste mais réaliste compte-tenu des incertitudes évoquées ci-dessus. Il permet de maintenir l'essentiel des activités de l'Institut. A 84 300€ en produit et 84 300€ en charge.

### **4- Résolutions :**

#### **RESOLUTION N° 1 : Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juillet 2018**

L'Assemblée générale adopte le Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juillet 2018

**Résolution adopté à l'unanimité.**

#### **RESOLUTION N° 2 : Adoption du rapport moral**

L'Assemblée Générale ordinaire adopte le rapport moral de l'exercice 2018, présenté par le Président Eudes Riblier, et donne quitus au président, au conseil d'administration et au bureau.

**Résolution adoptée à l'unanimité**

#### **RESOLUTION N°3 : Approbation des comptes**

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2018 pour un montant de 85 390,18 € en charges et de 90 660,03 € en produits soit un résultat en perte de 5.269,85 € ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans les rapports qui lui ont été présentés par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes. Elle donne quitus financier au président, au trésorier, au Bureau et au Conseil d'administration.

**Résolution adopté à l'unanimité.**

#### **RESOLUTION N°4 : Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour - 5.269,85€ portant ce dernier de -94 225,24 à -99 494,61 €

**Résolution adopté à l'unanimité.**

#### **RESOLUTION N° 5 Adoption du budget prévisionnel**

L'Assemblée générale ordinaire adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2017 pour un montant de 84 300 € en produits et 84 300 € en charges.

**Résolution adopté à l'unanimité.**

#### **RESOLUTION N°7 : Confirmation des Comités Locaux**

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, l'Assemblée générale confirme les comités locaux de l'IFM suivant :

Ile-de-France : Alain Genty

Manche Est-Mer du Nord : Serge Carlo

Estuaire de la Seine : Chantal Sayaret

Bretagne occidentale : Michel Morvan

Bretagne sud : Bernard Clavier

Pays de la Loire : Alain Bellot

Charente-Maritime Henri Masse

Occitanie : Marc Chevallier

Marseille-Fos Calanques : Michel Bourhis

Toulon-Provence-Corse : Jean-Yves le Dreff

**Résolution adopté à l'unanimité.**

**RESOLUTION N°8 : Pouvoirs**

L'assemblée générale donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour effectuer toutes les formalités légales, consécutivement à l'Assemblée générale.

**Résolution adopté à l'unanimité.**

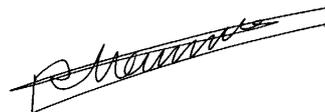
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Président lève la séance à 13 heures après avoir remercié les participants à l'Assemblée générale.

Fait à Paris le 28 novembre 2019.

Le Président

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Eudes R. H. L.", is written over a horizontal blue line.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Yves le Dreff", is written over a horizontal black line.